L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI 28 JUILLET 1882.

SPECTACLES BALS, &c

WEST END.

Le Professeur

B. MOSES,

Directeur de

LEVY, LE GRAND!

Et son célèbre corps de musiciens,

Feront tous les soirs d'excellente musique.

Le Prof. G. SONTAG, le virtuose trombonne et le Prof. R. KOHL, le célèbre clarinette, exécuteront tous les soirs des soli.

A la requête de milliers d'habitués du West End et de dilettanti, l'administration du chemin de fer s'est assurée les services de

Plusieurs nouveaux exécutants importants, et un

Grand Programme

Comprenant des morceaux des meilleurs compositeurs: Meyerbeer, Gounod, Rossini, Verdi, Halevy et autres, sera donné tous les soirs.

Changement de Programme tous les soirs!!

23 juill—

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7 .... a. m.	8 .... a. m.
8 .... a. m.	9 .... a. m.
9 .... a. m.	10 .... a. m.
10 .... a. m.	11 .... a. m.
11 .... a. m.	12 .... m.
12 .... m.	1 .... p. m.
1 .... p. m.	2 .... p. m.
2 .... p. m.	3:15 .... p. m.
3 .... p. m.	3:45 .... p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 .... p. m. et 11 .... p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

CHEMIN DE FER DU

Fort Espagnol.

Orchestre de Hoch et Borchert TOUS LES SOIRS.

H. M. S. PINAFORE,

Mercredi et Jeudi, 26 et 27.

Matinée Samedi, 29.

Samedi soir, 29 juillet, bénéfice de MLLE HATTIE RICHARDSON,

OLIVETTE.

Lundi soir, 31 juillet, bénéfice de M. FIGMAN ET M. ALLISON,

MASCOTTE.

Mardi soir, 1er août, bénéfice de MLLE VALLIERE ET MLLE BARRINGTON,

OLIVETTE.

Mercredi soir, 2 août, bénéfice de M. DE LORME ET M. ROCHESTER,

PINAFORE.

Jeudi soir, 3 août, bénéfice de E. F. GORMAN, DIRECTEUR,

MASCOTTE.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

A ces occasions il y aura 1000 sièges réservés, pour lesquels on paiera 25 cents.

On peut obtenir des sièges reservés au bureau du chemin de fer, coin Canal et Bassin, et à la Salle.

ADMISSION GRATUITE.

VOYEZ LES TABLEAUX.

•Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cens.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS

Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de heures P. M.

LE DIMANCHE,

Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée .... 50 cents.
Enfants .... Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent, No 33 rue Carondelet.

25 juin—

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans,

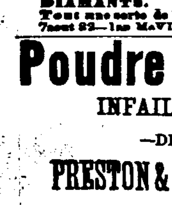

BIJOUTERIE

ET MONTURE DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout une sorte de bijouterie plaquée.

7 août 82—1an MaVD

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Mme HONORÉ, sage-femme, et mée cin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

15 déc—1 an

PIANOS CHICKERING.

LES MEILLEURS DU MONDE.

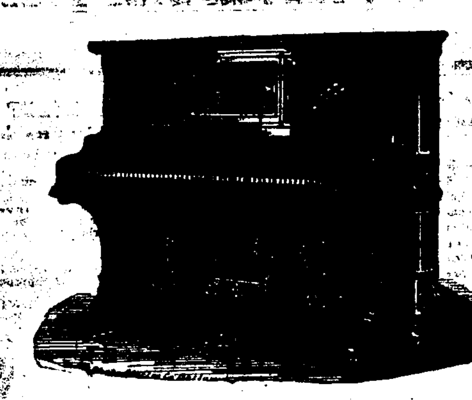

PIANOS MATHUSHEK.

A VENDRE OU EN LOCATION

---A DES---

PRIX REDUITS.

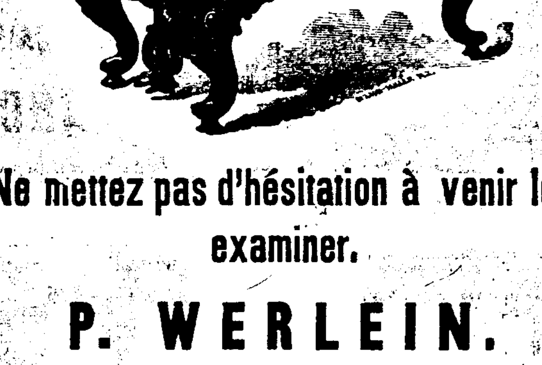

Ne mettez pas d'hésitation à venir les examiner.

P. WERLEIN.

MAGASIN DE MUSIQUE,

135 RUE DU CANAL.

M. et Mme Elie sont attachés au Magasin.

2 juillet—

PIANOS PLEYEL,

Fabriqués à Paris

Les Meilleurs du Monde,

Pour la durée, les touches, le son et l'homogénéité du clavier.

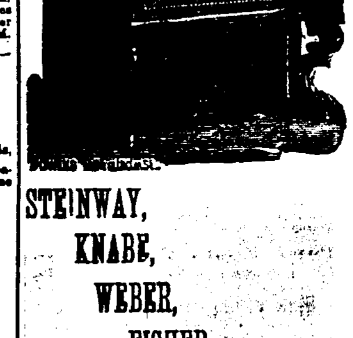

STEINWAY,

KNABE,

WEBER,

FISHER,

PEASE,

BEHR, Bros.

Sont les meilleurs Pianos Américains,

Sont vendus à des conditions faciles, payables mensuellement.

Grande Réduction de Prix.

Allez toujours chez Grunewald, Voici son adresse:

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 16--22 RUE BARONNE.

NOUVELLE-ORLEANS.

16 juil—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies $12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé 5,875,957 54
Excédent net $5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif $4,592,248 18
Passif 2,550,168 52
Excédent 2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vats

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cirilles	Grousset, (Mme veuve)
André, Joseph	Hubert, Eugène
Amaré, Jean	Kohn, Dame
Audibert, François	Laborde, (Dame veuve)
Blaise, Emile Jean Baptiste	Lacroix, Paul
	Laffont, François Ferdinand
Boleton, Honoré	Lavigne, André
Blois, John de	Lorin, Léon
Carrère, Augustin	Loeb, veuve Arthur et Louise
Cartier, Jules Mathieu	
Chartou, Jean	Médus, Jean Louis
Claverie, Jean Marie Louis	Nicoland, Jean
Daurin, Louis	Narioux, Jean Marie
Deruau Leblanc	Paoli, Jean Domini qu
Dubertrand, Jeanne	Plauche, M. et Mme
Duran, Jean	Picheloup, Honoré
Fabre, André Joseph Jacques	Pontacq, Alexandre
	Quillo, David
Fagérés, Félix	Ringor, (les enfants)
Faquet, Dominique, née Dufour	Rotgé, Jean
	Rossignol, Sylvain
Ganel, Hortense	Roussel, Raymond
Ganel, Prosper	Rousset, Jean
Ganel, Laure	Sénac, François dit Souby
Gailleton Valérien	
Gaspard, Jules	Sorbets, Justine
Genais, René Louis	Vessières, Jean
Greffin, François	

Le consul de France

VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1882.

1er juil—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en août.

GROS LOT:

$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

- SE FERA -

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 AOUT 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT À—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4 500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	
		$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,779 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42

Moins pertes payées pendant la même période:

Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	2,356 09	
Réassurances	6,127 32	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	18,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	6,126 67	
		$97,337 22
Profits nets		$24,321 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,043 68
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président

M. POPOVICH, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent Par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. FRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE
P. TORMAEHLEN	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m	N. SEIBEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,993 33
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 1
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR,

13 juin—

Avis aux Contribuables.

Bureau No 73, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Esplanade et de là à la station d'arrivée (les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St Pierre, et principalement par la rue Dumaine jusqu'à la rue du Canal.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Jean P. Saloy vs Jean Montané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro cinq borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville, ladite portion de terre mesure trente-huit pieds six pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots Nos un et deux; lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, dudit Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ci-devant notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 juil—26 août 2,9,16,23,26

Frederick H. Dehn vs Henry T Dehn et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5833.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procède à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Soblarbaane voyers, en date du 6 février 1854, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre, soixante dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juil—26,2,9,16 23,26 aout

Grande et importante vente par le Shérif,

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des familles dans l'affaire de

Francis Escaragueil vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local, No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment varié et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire enregistré.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26—aout 2,7.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3472. Division—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilie, voyers, en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent, lesdits lots de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt-treize pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-cinq pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante cinq pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci dessus,

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres ($1250), avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège de vendeur, étant la balance due d'un billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Joseph Torre vs. Vincenzo Lamantia

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, ancienne St. John, Poydras, Lafayette, anciennement Hevia, et Remparts, ci-devant Circus, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1838. Le dit lot forme l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B. Howard conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26 août 2 9 16 19

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une partie de la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf sur le plan original du faubourg Livaudais, et désignés comme lots sept, huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du vingt-unième jour de mars 1849 et déposé, pour référence, en l'étude de J. B. Beard, alors notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et deux lignes de face à ladite rue Chestnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant dans l'îlet borné par les rues Première, Colisée, anciennement Plaquemines, Deuxième, et Chestnut; ledit lot neuf forme l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Mme Sarah J. Browne, par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 22 mai 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — 1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets signés et endossés par le défendeur—tous deux en date du 1er juillet 1880—un pour quinze cent cinquante piastres, payable trois ans après date, et l'autre pour seize cent cinquante piastres, payable quat e ans après date, tous deux portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de et après l'échéance jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er juillet 1880. L'acquéreur assumera toutes les obligations dudit acte hypothécaire contenant toutes les clauses usuel es de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le recouvrement, devra assurer la propriété, etc.

2° Et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,26,4,11,18,22 août.

Léon Lavedan vs E. G. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,022.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet numéro quarante-quatre, borné par les rues Colisée, anciennement Plaquemines, Perrier, Bordeaux et Lyon, et désigné comme le lot No Seize sur un plan dressé le 14 mars 1840, et déposé au bureau de L. R. Kenny, anciennement notaire en cette ville ledit lot mesure Trente pieds de face à la rue Colisée, anciennement Plaquemines, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20,27,3,10,17,22 août.

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente.

19 mars—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Del Bondio, Weber & Standinger vs D. F. Baton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5613—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette Maggie, ses appareils, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin, près le Pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—7 14 21 28—4 8 août.

Christian Schwartz vs. S. B. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'îlet No 181, et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Colisée. 250 pieds à la rue Seconde, étant la la même propriété acquise par acte de John Halmes le 29 août, 1854 à S. B. Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No 220 rue Première coin Colisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lot de meubles de salon chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Aout 1, 8, 15,19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1846. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et une ligne, et de deux cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante cinq pieds de façade rue Pologne, sur à la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le dit terrain formant un des coins des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture vis-à-vis la propriété, si de tels droits existent; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Nos cinq et six du carré No d ux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock-note) pour la somme de sept cents dollars, dû le 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera en plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire à la Nouvelle Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,19,25—1—15 19 août

Mme Anne McConnell vs John Pasley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart, anciennement Amour et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-six, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et même îlet, désigné comme le lot numéro quarante-deux sur le même plan et touchant le susdit lot, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs Elysées, sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même îlet, désigné comme le lot numéro quarante trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur les Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelle, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Seghi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1838, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied américain, dix neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur quatre-vingt neuf pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Girod, et quatre vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Frank Stautberg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levée, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci-dessus.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

W. G. Coyle & Co., en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,25—1,8,15,19 août

Ligne de la rue Claiborne

Station de départ: rue du Canal, pied de la Levée Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common Street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts, ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll, et Poydras, Poydras à Front, Wilson à Canal.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

Installations de crème à la glace.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—VENDREDI, 28 juillet 1882, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à mon magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse—

Un wagon à deux roues,
Un cheval, harnais, sorbetières et caves à biscuits glacés.

Conditions—comptant. 27 juil—

Meubles de chambres à coucher en noyer et acajou, étagères, armoires, chaises, glaces françaises, toilettes, sofas, canapé, tapis, batterie de cuisine, bureau, vaisselle, literie, etc., etc.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI, 29 juillet 1882, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, à la résidence No 119 rue de la Douane, près Bourbon.

L'ameublement complet de ladite résidence.

Conditions—Comptant. 27 juil—

ASSURANCES

ANNUAL STATEMENT OF THE

New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

Fire premiums	$285,620 68	
Marine premiums	73,924 07	
River premiums	32,776 02	
		$392,320 77
Add premiums earned from last year		102,601 26
		$494,922 03
Deduct—		
Premiums unearned	$97,983 10	
Return prem'ums	22,213 78	
Re-insurances	22,012 35	
		132,209 23
Net earned premiums		$362,712 80
Add—		
Interest, rents and salvages	$36,465 94	
Amount to credit of profit and loss	114,369 89	
		150,835 87
		$513,548 67
Deduct losses paid—		
Fire	$119,457 82	
Marine	33,048 15	
River	31,169 95	
		$183,675 92
Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses	124,299 37	
Semi annual dividend of July, 1881	25,000 00	
Semi-annual dividend of December, 1881	25,000 00	
		$357,975 29
		$155,573 38
Deduct—		
Claims adjusted and due	$11,625 93	
Claims not adjusted	21,200 00	
Claims doubtful	7,500 00	
Claims resisted	5,000 00	
		45,325 83
Net surplus		$110,247 55

The Company has the following assets

Cash in banks	$42,197 61
United States 4 per cent. bonds	234,000 00
City real estate	79,440 00
First mortgage notes	101,300 00
Pledge notes	13,850 00
Loans on call	94,500 00
Bills receivable in settlement of premiums	17,102 42
New Orleans Water Works bonds	25,250 00
New Orleans City Railroad bonds	29,625 00
Levee Steam Cotton Press bonds	25,000 00
New Orleans and Pacific Railroad bonds	1,860 00
Louisiana Ice Manufacturing Company bonds	11,550 00
Battalion Washington Artillery bonds	500 00
City Railroad stock	1,732 50
State National Bank stock	642 50
Valette Dry Dock Company stock	3,000 00
Importers' bonded warehouse stock	875 00
New Louisiana Jockey Club stock	750 00
Suspense account	443 76
Premiums in course of collection	56,736 83
Due by agents and in course of transmission	27,315 66
	$774,712 28

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	87,983 10
Dividends unclaimed	4,394 77
Due other companies for reinsurances	1 761 03
Dividend for December, 1881	25,000 00
Claims as above	45 325 83
Surplus reserve	110,247 55
	$774,712 28

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.

(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER.
ANT. CARRIERE.
W. A. BELL.
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo Brierre,	Chas. Lafitte,
W. A. Bell,	Pierre Poutz,
Ant. Carrière,	Ad. Schreiber,
C. T. Dugazon,	Chas. F. Schmidt,
D. Fatjo,	Jules Tuyès.

28 juil—

THE MERCHANTS' MUTUAL

INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

104 .... Canal street 104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 34
Marine risks		27 993 33
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 69
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 69
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,202 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 08	
Taxes and expenses, less interests	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76

The Company has the following assets:

Real estate	$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734 00
Bank, Railroad and other stocks	66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,761 27
Bills receivable	64,170 58
Premium in course of collection	32,652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Judgment on mortgage notes	4 335 00
Cash on hand	51,542 54
	$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 12t day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SANS LIMITE.

Emplacement d'affaire et Résidence, COIN QUARTIER ET PRIEUR.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 29 juillet 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Prieur, Hôpital et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur et face de 61 pieds 6 pouces à la rue Prieur.

Les améliorations consistent en une maison ayant 4 chambres, cuisine de deux chambres, latrines, cuve, etc; l'encoignure maintenant occupée comme grocerie.

Termes et Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur. à es huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement; la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, assurance et transfert de la police et toutes les clauses habituelles. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues en 1882, et sera tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire aux frais de l'acquéreur. 23 juil—

PAR H. STERN & CO.

390 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

140 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu VENDREDI 28 juillet, 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 55 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

390 caisses bottes, souliers et brodequins,

140 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 28 juill

PAR VINCENT & CO.

Vente de syndic.

Cour Civile de District, No 6153.

PAR VINCENT & CO., à leur salle d'encan Nos 62 et 64 rue de la Douane, SAMEDI, 29 juillet, à 10 1/2 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, en date du 22 juillet 1882, dans l'affaire de B. O. Mesritz vs. ses créanciers—

Le stock tout entier se composant de Habillements, articles de toilette, chapeaux, &c.

25 juil—25,27,28,29

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Macheca Bros vs A. Schiro.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 1301—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 5 août 1882, à midi.

Un lot assorti de souliers et bottes conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la 2me Cour de Cité de la Nlle Orléans.

25 juil—25,31, 5 août

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph S Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6502—Division —Attendu que Dame Vve Helena Schwarz a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph S. Schwarz, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 juil—27, 1 5 août

Succession de Harriet Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6052.—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 juil—27 1 5 août

Succession de William Florance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6438—Division D— Attendu que Edwin L. Rainhardt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Florance, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 juil—27, 1,5 août

Succession de Anice E. Wigginton, femme de Wm W. Wigginton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5180—Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm W. Wigginton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 juil—21 25 30

Succession de Dame Vve Julia Riley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6404—Division A. Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Dame veuve Julia Riley, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juil—19 23 28

Successions de Barbara et de Benjamin Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4957—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22 juil—22 26 30juil

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6453.

B. O. Mesritz vs. ses créanciers.

Aux créanciers de B. O. Mesritz et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John F. Coffee, Esq. un notaire, le 22me jour d'août 1882 à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 20me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

22 juil—22 août 12 22

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6 466

Folger & Co. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Folger & Co et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Chas. G. Andry Esq., un notaire, le 23me jour d'août 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle Orléans, ce 18me jour de juillet 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

19 juil—19 2 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6377.

Henry J. Riddle vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Henry J. Riddle et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, un notaire, le 5me jour d'août 1882, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 28 juin 1882.

E. A. LUMINAIS, député-greffier.

29juin—29juin 15 juil 2août

SIROP & VIN DE DUSART

au Lacto-Phosphate de Chaux

Les lacto-phosphates de chaux conviennent particulièrement:

aux Enfants pâles, aux Rachitiques, aux jeunes Filles qui se développent, aux Femmes délicates, aux Nourrices pour favoriser l'abondance et la richesse du lait, dans les diarrhées vertes des jeunes Enfants, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis, dans les Maladies de Poitrine, dans les Digestions laborieuses, dans l'Inappétence, dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement et la Perte des Forces, dans les Fractures, pour la reconsolidation des os, dans la Cicatrisation des Plaies.

Dépôt chez tous Droguistes & Pharmaciens

Migraines.—Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Dépôt: 8, Rue Vivienne, à Paris

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES